

## Aménagement et développement des territoires

Les formations offertes par l'équipe « Territoires » visent un public professionnel en formation continue. Elles procèdent par cours du soir (18h-21h), de ce fait nos auditeurs mettent généralement deux ans pour valider une année de diplôme.

Ces formations visent :

- à fournir aux auditeurs une capacité à concevoir et conduire des projets territoriaux en intégrant une dimension urbaine et environnementale croisée à une dimension sociale et économique appliquées au territoire ;
- à leur apprendre à s'inscrire dans une perspective de développement de territoires ou collectivités solidaires et durables ;
- à transférer le savoir-faire des enseignants professionnels lors de séances opérationnelles en "atelier".



Les auditeurs doivent acquérir les éléments conceptuels, analytiques et méthodologiques permettant de porter un diagnostic à différentes échelles de territoires. Ils doivent comprendre ou concevoir, selon le niveau de diplôme, un projet d'aménagement urbain ou de développement sur le territoire en lien avec ce diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les acteurs territoriaux sur les conséquences des projets ; coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet ; communiquer sur le projet ; conduire, suivre et accompagner le projet.

Ces formations, enfin, s'inscrivent dans un objectif d'ajustement des formations aux évolutions (permanentes) les plus actuelles du contexte et des conditions de l'action territoriale. À cet égard, la forte implication et les responsabilités dans l'action territoriale des enseignants garantissent la qualité de l'ajustement et de l'actualisation de nos enseignements aux évolutions du contexte (économique, social, technologique, législatif, etc.).

L'équipe pédagogique assure une veille sur les signaux annonciateurs d'évolutions significatives dans les problématiques et les savoir-faire des métiers du territoire : l'irruption du Big Data, par exemple, suggère l'introduction de nouveaux enseignements, les nouvelles pratiques de concertation/démocratie participative/jurys citoyens sont un autre exemple de secteurs que doivent maîtriser (conceptuellement et méthodologiquement) nos auditeurs.

La pédagogie, dans nos différentes formations, se décline en quatre temps :

- cours magistraux ;
- conférences/débats ;
- ateliers et cours participatifs ;
- projets tutorés (mémoire, stage, grand oral).

## Agenda

**Toutes les formations en Aménagement et développement des territoires**

[Certificat de compétence Gestion des services publics territoriaux en France et en Europe](#)  
[Certificat de compétence Management de la ville intelligente et durable](#)  
[Certificat de compétence Management intermédiaire des collectivités et de leurs établissements](#)  
[Licence professionnelle Études territoriales](#)  
[Licence professionnelle Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux](#)  
[Master Aménagement, villes et territoires](#)  
[Doctorat Architecture, urbanisme, environnement](#)

pour le doctorat, soumettre un projet de thèse d'une dizaine de pages, un CV et une lettre de motivation à Bertrand Réau, responsable du doctorat : [lui écrire](#)

## Quelques sites références

[Institut national de la statistique et des études économiques \(Insee\)](#)  
[Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales](#)  
[Institut national d'études démographiques \(Ined\)](#)  
[Agence centrale des organismes de sécurité sociale \(Acoss\)](#)



## L'équipe professorale en Aménagement et développement des territoires

Laurent Davezies : professeur du Cnam, économiste, spécialiste de l'économie du développement territorial

Claire Delpech : responsable des politiques locales de l'habitat à l'Assemblée des communautés de France

Guillaume Duparay : professeur associé, ingénieur, directeur de collecte et des relations institutionnelles chez Éco-systèmes

Laurent Lafon : professeur associé, expert en gestion financière locale, sénateur

Shahinda Lane : maîtresse de conférences associée au Cnam, architecte DPLG, urbaniste au sein de l'agence l'agence Shahinda Lane architecte urbaniste

Manon Loisel, maîtresse de conférences associée, urbaniste, consultante en politiques publiques territoriales, cogérante de l'agence ACADIE

Jean-Marc Macé : professeur des Universités, géographe, spécialiste de l'aménagement sanitaire et social, infographie et analyse quantitative

Djoher Marouf : secrétariat pédagogique

François Meunier : professeur associé, architecte et urbaniste, cofondateur et gérant d'Attitudes urbaines, agence d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation urbaine et architecturale



Vincent Pacini : professeur associé, économiste, géographe et chercheur, entrepreneur et consultant en prospective et stratégie des organisations

Bertrand Réau, professeur du Cnam, sociologue, spécialiste du tourisme et de l'économie du temps libre

Christophe Robert : maître de conférences associé, directeur fondateur de la société Edile, organisme de formation des élus locaux agréé par le ministère de l'Intérieur

Maxime Schirrer : maître de conférences, géographe, urbaniste, spécialiste de la ville numérique

<https://territoires.cnam.fr/amenagement-et-developpement-des-territoires/amenagement-et-developpement-des-territoires>